

02

Aisne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

PHOTO DE PREMIÈRE DE COUVERTURE : Inauguration de l'exposition "40 ans d'Architecture et de Paysage dans l'Aisne",
le 24 septembre 2020 aux Archives Départementales de l'Aisne à Laon

EDITORIAL



En 2020 le CAUE de l'Aisne fête ses 40 ans d'existence.

Quatre décennies au service des élus, des professionnels et des habitants, autour de quatre piliers solidement ancrés et qui portent un large champ de missions d'intérêt public : informer, sensibiliser, conseiller, former.

40 ans que le CAUE de l'Aisne œuvre quotidiennement pour la qualité du cadre de vie, qu'il développe la participation des publics dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, et accompagne les maîtres d'ouvrage publics et privés en amont de leurs projets de construction et d'aménagement.

17 mars 2020, alors que la France se confinait pour tenter de freiner la pandémie du Covid-19, une bonne partie de la population quittait les grandes villes pour se mettre au vert dans les territoires ruraux : recherche de nature et d'espace, de logements plus grands, méfiance envers la promiscuité des centres urbains... Cela encourage par un recours massif au télétravail.

Les effets du confinement interrogent aujourd'hui nos modes de vie et soulèvent des questions qui rejoignent naturellement les enjeux climatiques et environnementaux.

Face à ces nouveaux défis, le CAUE et les acteurs de l'aménagement agissent pour mettre en débat et accompagner la prise de décision, afin de permettre aux territoires et aux habitants d'avancer collectivement vers davantage de résilience.

L'année 2020, fut également celle du renouvellement des conseils municipaux. Les équipes élues ont lancé dès la rentrée de septembre les premiers chantiers de leurs mandats. Le CAUE de l'Aisne se trouve depuis fortement sollicité, au point de devoir renforcer son équipe pour répondre aux nombreuses demandes.

Reconnu dans ses domaines d'intervention, et plus particulièrement en ce qui concerne le Paysage, le CAUE demeure toujours 40 ans après sa création un acteur important dans le réseau des ingénieries locales, ainsi qu'un outil précieux pour les territoires de notre département.

Souhaitons encore de belles années au CAUE de l'Aisne !

Bernadette VANNOBEL

Présidente du CAUE de l'Aisne,
Présidente de l'URCAUE des Hauts-de-France

SOMMAIRE

- 6 **L'équipe**
- 8 **Le Conseil d'Administration**
- 9 **Les adhérents du CAUE**
- 11 **Les chiffres clés pour 2020**

- 13 **Le conseil aux particuliers**

- 17 **Le conseil aux collectivités**
- 18 Le conseil aux maîtres d'ouvrage publics
- 19 Les conseils en amont des projets communaux
- 20 L'accompagnement des intercommunalités
- 21 Les missions d'aide à la décision

- 23 **Le conseil aux professionnels**

- 27 **Les partenaires du CAUE**
- 28 Les réseaux des CAUE
- 29 Le CAUE associé aux services de l'état
- 30 Les partenariats
- 32 Le CAUE associé aux acteurs du territoire

- 35 **La sensibilisation du grand public**

- 41 **La sensibilisation des scolaires**

- 47 **La formation**
- 48 Les formation données
- 49 Les formations suivies

- 51 **La diffusion et l'information**
- 52 Les concours photo
- 53 Les expositions
- 54 La communication digitale
- 55 Les supports de communication

- 56 **SIGLES & ACRONYMES**

L'ÉQUIPE 2020



Bernadette VANNOBEL,
présidente



Bruno STOOP,
directeur



Philippe AVICE,
architecte - urbaniste



Virginie DUPONT,
chargée d'études
et de communication



Clara JASTRZABEK,
chargée d'études
arrivée en mars 2020
départ en novembre 2020



Pierre TUTIN,
chargé d'études
arrivée en octobre 2020



Amélie LEDUC,
responsable administrative



Frédérique ALAIN,
urbaniste



Martin HENNEBICQUE,
paysagiste



Raphaël HENON,
architecte

LES STAGIAIRES EN 2020 :

Florian AUBERT, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), paysage DEP1

Zelia DESMOULIN, Polytech Tours - DPT Génie de l'aménagement et de l'environnement

Robin LALOY, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), stage maîtrise d'ouvrage paysage DEP3

Hélène VINOT, Master Urbanisme Durable et Aménagement

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les représentants de l'État

L'Architecte des Bâtiments de France
Le Directeur Départemental des Territoires
Le Directeur Académique des services de l'Éducation nationale

Les représentants des collectivités locales

Mme FOURNIÉ-TURQUIN (suppléant M. RAMPENBERG)
M. POLLET (suppléant M. BRIFFAUT)
M. BEAUVOIS (suppléant Mme BERTRAND)
M. TORDEUX (suppléant Mme CHAMPENOIS)
Mme VANNOBEL // **PRÉSIDENTE** de l'association
(suppléant M. DUDEBOUT)
Mme VARLET // **VICE-PRÉSIDENTE** de l'association
(suppléant Mme B-TREVISAN)

Les représentants des professions

M. COMBLE, géomètre-expert foncier DPLG
M. FAUCHEUX, Président de la CAPEB
M. LE BIGOT, architecte
M. BEVIÈRE, architecte

Les personnes qualifiées

M. FERTÉ, Président de l'association Régionale de la Fondation du Patrimoine
M. CATRAIN, Artisan dans l'Aisne, élu à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France

Les membres actifs

M. MANGOT, architecte
M. CANIVE, Directeur de l'ADREE
M. DEHU, architecte // **TRÉSORIER** de l'association
Mme GANIVET, Chambre de Commerce et d'Industrie
M. RICHARD, Directeur du CPIE // **SECRÉTAIRE** de l'association
Mme GOUJON, Mairie de Noyant-et-Aconin

La représentante du personnel

Mme LEDUC

LES ADHÉRENTS DU CAUE

224 Communes

Agnicourt-et-Séchelles, Aizelles, Ambleny, Ambrief, Anizy-le-Grand, Annois, Any-Martin-Rieux, Archon, Assis-sur-Serre, Aubigny-en-Laonnois, Autremencourt, Azy, Barenton Bugny, Barenton Cel, Barenton-sur-Serre, Barisis-au-Bois, Bazoches-sur-Vesles, Beaurevoir, Beurieux, Berriex, Bertrécourt, Berzy-le-Sec, Bezu-Saint-Germain, Bichancourt, Billy-sur-Aisne, Blanzly-les-Fismes, Blesmes, Bois-lès-Pargny, Bosmont-sur-Serre, Bouconville-Vauclair, Boue, Bourg-et-Comin, Braine, Brasles, Braye-en-Laonnois, Brecy, Bucilly, Bucy-le-Long, Buire, Buzancy, Capelle(La), Chalandry, Champs, Chateau-Thierry, Châtillon-lès-sons, Chauny, Chavignon, Chermizy-Ailles, Chery-les-Pouilly, Chierry, Chevregny, Cilly, Clacy-et-Thierret, Clamecy, Clermont-les-Fermes, Colligis Crandelain, Commenchon, Corbeny, Coucy-le Chateau-Auffrique, Coulonges-Cohan, Courtemont Varennes, Couvrelles, Couvron-et-Aumencourt, Coyolles, Craonne, Craonnelle, Crecy-au-Mont, Crecy-sur-Serre, Crepy-en-laonnois, Crezancy, Crouy, Cuffies, Cuirieux, Cuiry-lès-Chaudardes, Cuissy-et-Geny, Cuisy-en-Almont, Dagny Lambergcy, Danizy, Dercy, Dizy-le-Gros, Erlon, Essômes-sur-Marne, Etaves-et-Bocquiaux, Etreillers, Fère(La), Fère-En-Tardenois, Ferté-Milon (La), Froidmont-Cohartille, Gandelu, Gercy, Gland, Glennes, Goudelancourt-lès-Berriex, Gronard, Guise, Harly, Hartennes-et-Taux, Hautevesnes, Haution, Hirson, Homblières, Itancourt, Jumigny, Landouzy-la-Ville, Laon, Latilly, Lehaucourt, Lemé, Lempire, Lerzy, Leury, Liesse-notre-Dame, Lizy, Longueval Barbonval, Louatre, Margival, Marle, Marly Gomont, Mercinet-Vaux, Merlieux-et-Fouquerolles, Merval, Mesbrecourt-Richecourt, Missy-aux-Bois, Moncesu-le-Waast, Mons-en-laonnois, Mont-notre-Dame, Mont-Saint-Père, Monbavin, Montaigu, Montcornet, Montfaucon, Montgobert, Monthenault, Montigny-l'Allier, Montigny-le-Franc, Montigny-sous-Marle, Montreuil-aux-Lions, Morcourt, Morgny-en-Thiérange, Muret-et-Crouettes, Moulins, Moussy-Verneuil, Neuville-Bosmont (La), Neuville-sur-Ailette, Nogent-l'Artaud, Nogentel, Novvion-le-Comte, Novvion-et-Catillon, Noyant-et-Aconin, Oeuilly, Ognes, Omissy, Oulches-la-Vallée-Foulon, Paars, Paissy, Pancy-Courtecon, Parfondeval, Pargnan, Pargny-Filain, Pargny-lès-Bois, Pavant, Pierremande, Pierrepont, Pinon, Ployart-et-Vaurseine, Pommiers, Pontruet, Pouilly-sur-Serre, Presles-et-Boves, Prouvais, Puisieux-en-Retz, Regny, Remies, Ressonng-le-Long, Retheuil, Ribemont, Roucy, Rozoy-sur-Serre, Saint-Aubin, Saint-Michel, Saint-Paul-aux-Bois, Saint-Pierre-Aigle, Saint-Pierremont, Saint-Thomas, Sainte-Croix, Septmonts, Septvallons (Les), Septvaux, Serches, Serval, Sissonne, Soissons, Sons-et-Ronchères, Soucy, Tannieres, Tavaux-et-Pontséricourt, Thiernu, Toulis-et-Attencourt, Trelou-sur-Marne, Trucy, Urcel, Vailly-sur-Aisne, Vassogne, Vauxbuin, Vendresse-Beaulne, Verneuil-sur-Serre, Vervins, Vesles-et-Caumont, Veully-la-Poterie, Vezilly, Villeneuve-sur-Aisne, Villeneuve-sur-Fère, Villers-Saint-Christophe, Villiers-Saint-Denis, Vivaise, Vivieres, Vorges, Vuillery

6 structures intercommunales

Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry
Communauté de Communes du Chemin des Dames
Communauté de Communes du Pays de la Serre
Communauté de Communes Retz-en-Valois
Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise
Communauté de Communes du Val-de-l'Aisne

LES ADHÉRENTS DU CAUE

13 associations et personnes morales

Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement (ADREE)
Agence Départementale d'Ingénierie pour les Communes de l'Aisne (ADICA)
Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) Sud de l'Aisne
Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) de l'Aisne
Centre de Formation d'Apprentis (CFA) du bâtiment de Laon
Chambre d'Agriculture de l'Aisne
Ciné Jeune de l'Aisne
Correspondance Côte 108
Établissement Public Foncier Local de l'Oise
Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France
Fondation du Patrimoine de Picardie
Office Public de l'Habitat de l'Aisne
Solidaires pour l'Habitat (SoliHa) de l'Aisne

19 particuliers

François AUBERT ; Danièle BAYARD ; Paulin BERNARD ; Dominique BERSY ; Laurent DE LATOUR DU PIN ; Franco DOMINGUES DE BARROS ; Gérard FAIVRE ; Marie-Anne GACH ; Naty BEJIN GARCIA ; Sylvie LAVARTE ; Eric LESNIEROWSKI ; Denise LECOCQ ; Emmanuel MEURISSE ; Patrick POMMELET ; Christine PRISSAINT ; Bernard SAFIN ; Bruno SQUEVIN ; Maryvonne THOMAZEAU ; Monique WILLOT

Pourquoi adhérer au CAUE?

Adhérer au CAUE, c'est avant tout soutenir son action sur les territoires, au service de tous, pour l'amélioration du cadre de vie

Pour les porteurs de projets, les professionnels et les particuliers, c'est aussi :

- > des conseils et l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire (architecte, urbaniste, paysagiste...)
- > des possibilités de formation adaptée,
- > des invitations aux conférences et animations organisées par le CAUE,
- > participer à la vie du CAUE en s'exprimant lors des Assemblées Générales

BULLETIN D'ADHÉSION disponible sur le site Internet du CAUE : www.caue02.com

LES CHIFFRES CLÉS pour 2020

262 adhérents

engagés auprès de notre association et qui soutiennent nos actions sur les territoires axonais

945 jeunes

sensibilisés à l'architecture, l'urbanisme, au paysage et à l'environnement

20 collectivités

et EPCI conseillés et accompagnés dans leurs projets et démarches

02

Aisne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

200 particuliers

bénéficiaires des conseils de nos architectes et de notre paysagiste

6 visio conférences

690 participants

sensibilisés lors de sorties, visites, ciné-débat, conférences et visioconférences

717 vues

des replay sur la chaîne YouTube du CAUE de l'Aisne

Le conseil aux particuliers



Le conseil en architecture et en paysage

De janvier à décembre 2020, nos architectes et paysagiste ont conseillé près de 200 particuliers dans leurs projets de construction, d'extension, de restauration ou de plantation. Environ 1/3 des projets conseillés se trouvaient en périmètre de Monuments Historiques.

La loi 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'Architecture ne rend pas obligatoire le recours à l'architecte pour les constructions de particuliers d'une surface de plancher inférieure à 150 m². Pour ces constructions, la loi donne au CAUE la mission de conseil aux particuliers.

Conseils en amont

Ces conseils consistent avant tout à accompagner les futurs pétitionnaires dans leurs démarches de projets architecturaux et/ou paysagers. Les personnes qui sollicitent le rendez-vous peuvent avoir plusieurs motivations : questionnement sur la forme architecturale, les matériaux, les couleurs...; besoin d'aide pour décrypter les règles d'urbanisme...; aide au choix des essences ou pour la plantation d'une haie... ; envoyés par l'instructeur ou les services de l'architecture et du patrimoine...

La rencontre se fait sur rendez-vous. Ce dernier a lieu à Laon dans les locaux du CAUE ou en permanences à Château-Thierry (à la Communauté d'Agglomération) et à Villers-Cotterêts (au Pôle Aménagement du territoire).
Il est gratuit et dure en moyenne 1h.

Le pétitionnaire apporte un maximum de documents rendant compte du site, du projet et de son environnement (photos, plans, croquis, règlements d'urbanisme). Il présente au conseiller du CAUE son projet et ses attentes en matière de conseils.

Le Paysagiste conseiller ou l'Architecte conseiller du CAUE remet au pétitionnaire une fiche mentionnant les recommandations formulées lors de l'entretien, ainsi que les croquis qui ont permis d'illustrer le conseil.

Lorsqu'il s'agit d'un conseil en amont d'une demande d'autorisation d'urbanisme, cette fiche est également envoyée au Pôle Droit des Sols concerné, afin de faciliter l'instruction du dossier.





Esquisses réalisées lors des conseils en architecture - rénovation de bâtis anciens

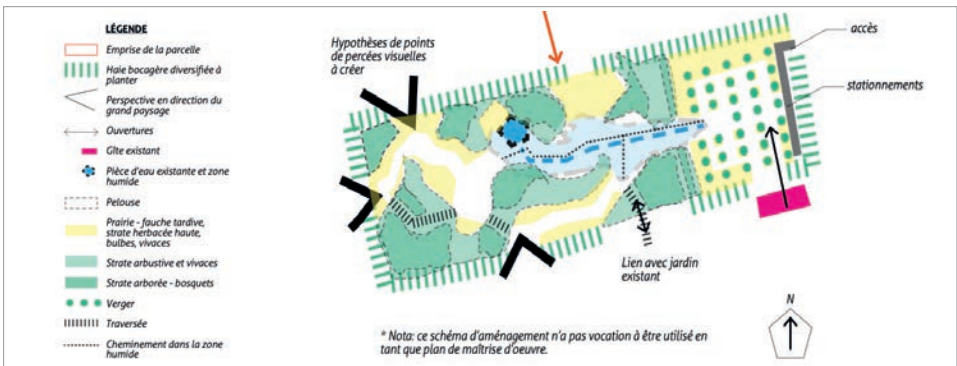


Schéma de principe réalisé lors d'un conseil en paysage - aménagement du jardin d'un gîte en Thiérache

Assistance à l'instruction

Les services instructeurs (Pôles Droit des Sols de la DDT, des intercommunalités et des villes) peuvent consulter le CAUE sur des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme où apparaissent des problèmes risquant d'entraîner un refus (mauvaise prise en compte de l'environnement bâti, aspect extérieur portant atteinte au paysage, implantation en opposition avec une gestion économe des sols, extensions en rupture avec le bâti existant...).

L'architecte du CAUE formule alors un avis, qui permettra aux instructeurs de motiver leurs décisions sur ces dossiers. Pour des cas plus complexes, le CAUE proposera au pétitionnaire de prendre rendez-vous avec l'Architecte conseiller.

Les Intercommunalités adhérentes au CAUE peuvent mettre en place des permanences sur leur territoire, pour plus de proximité et pour faciliter les échanges avec les instructeurs.

Le conseil aux collectivités



Le conseil aux maîtres d'ouvrage publics

Les maîtres d'ouvrage publics, qu'ils soient maires d'une petite commune ou d'une ville, ou bien élus d'une structure intercommunale, peuvent solliciter l'accompagnement du CAUE tout au long de leurs démarches de projets d'aménagement ou de constructions.

Le conseil ponctuel

En amont de son projet, le maître d'ouvrage peut solliciter la visite d'un architecte, d'un paysagiste ou d'un urbaniste pour l'accompagner dans la définition de ses besoins et l'aider à initier la démarche de projet. Après visite sur place et échange avec les acteurs locaux, le CAUE rédige un compte rendu dans lequel il présente les enjeux du projet au regard du contexte local et propose des pistes de réflexions.



Visite d'un paysagiste à Annois

L'accompagnement

Suivant l'ampleur et la complexité du projet du maître d'ouvrage, une mission d'accompagnement plus large, définie par une convention, peut être proposée. Cette convention peut faire l'objet d'une participation financière du maître d'ouvrage.

L'accompagnement du CAUE permet alors d'éclairer les élus sur les possibilités d'aménagement, dans une vision globale et à long terme, de manière à préparer l'intervention des maîtres d'œuvre pour la programmation et la réalisation du projet.



Accompagnement de la commune de Roucy dans la requalification de ces espaces publics

L'aide à la consultation

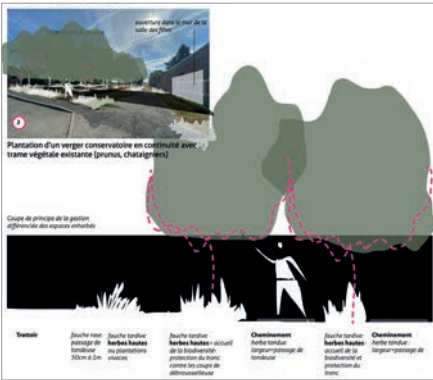
Pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre, le maître d'ouvrage peut solliciter le CAUE. Celui-ci pourra alors le conseiller sur la procédure, l'aider à rédiger le cahier des charges pour la consultation, participer au comité technique de préselection ainsi qu'au jury de sélection. Ensuite, le CAUE peut être associé tout au long de la phase projet, en étant présent aux comités de pilotage et de suivi.

Les conseils en amont des projets communaux

L'intervention du CAUE auprès des communes constitue une aide pour les élus et les acteurs impliqués, qui grâce au travail d'analyse pourront débattre des enjeux et de l'opportunité d'un projet .

12 communes ont bénéficié de ces conseils en 2020 :

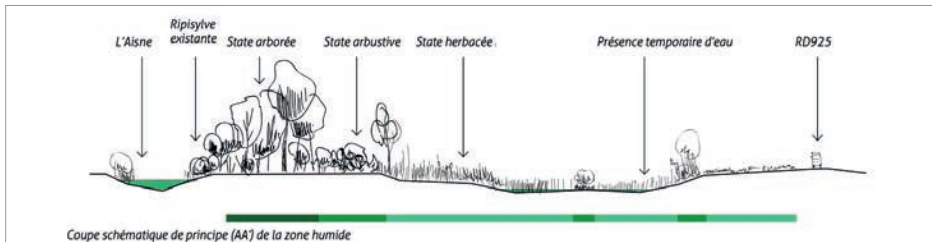
- **Annois** (valorisation et gestion des espaces publics)
- **Archon** (création d'une aire de stationnement et d'une aire de partage)
- **Berny-rivière** (valorisation et gestion des espaces végétalisés)
- **Chavignon** (étude globale)
- **Coucy-le-Château** (parcelle à aménager)
- **Danizy** (aménagement de la voirie et choix d'un terrain pour la salle des fêtes)
- **Grandelu** (faisabilité d'un nouveau groupe scolaire)
- **Laon** (valorisation des façades commerciales)
- **Montaigu** (valorisation des espaces publics)
- **Ribemont** (changement des menuiseries extérieures de la mairie)
- **Roucy** (gestion et requalification des espaces publics)
- **Soupir** (projet d'extension d'une carrière)



Conseil sur la gestion des espaces publics à Annois



Conseil à Chavignon - schéma directeur



Conseil pour un projet d'extension d'une carrière à Soupir - principe d'aménagement

L'accompagnement des intercommunalités

À la demande des élus ou des agents, le CAUE peut accompagner les structures intercommunales dans le cadre de projets et/ou en appui des services d'urbanisme ou des services techniques.

Cet accompagnement peut prendre la forme d'une aide à la décision sur des projets d'aménagement du territoire, en renfort des compétences déjà présentes au sein de la maîtrise d'ouvrage.

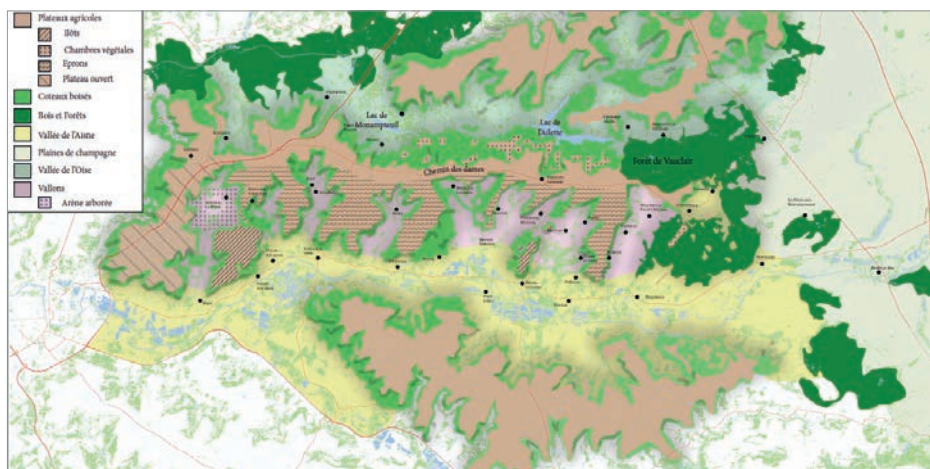
Le rôle du CAUE est d'éveiller les acteurs à la qualité du cadre de vie et de les guider dans leur choix.

Le CAUE peut également mettre en place des permanences sur les territoires, au service des particuliers et des élus.

En tant qu'organisme de formation, il peut aussi proposer la mise en place des formations sur mesure à destination des services et des agents, selon les besoins.

3 intercommunalités ont bénéficié de ces conseils en 2020 :

- **Communauté de Communes du Chemin des Dames** (projet de classement du Chemin des Dames)
- **Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry** (permanences du conseil aux particuliers)
- **Communauté de communes de Retz -en-Valois** (permanences du conseil aux particuliers)



Les missions d'aide à la décision

Les comités de pilotage

Dans le cadre de ses missions, le CAUE de l'Aisne est convié à des réunions de travail afin d'apporter un regard extérieur et expert sur des projets divers.

Au sein de ces comités de pilotage sont rassemblés des services de l'État, des élus, des professionnels...

3 projets ont été suivis par le CAUE :

- > **Laon** (Action Coeur de Ville)
- > **État / Département** (projet de Classement du Chemin des Dames)
- > **Sissonne** (Maison de vie sociale)

Les documents d'urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme (Cartes communales, PLU, PLUi ou SCoT) le CAUE est amené à assister à certaines réunions de travail à la demande des élus, du bureau d'étude, de la DDT, ou en tant que Personnes Publiques Associées (association environnementale).

En 2020 aucun document de planification n'a été suivi

Les jurys de concours

Dans le cadre de ses missions, le CAUE peut être associé à différents niveaux de la démarche de consultation des maîtres d'œuvre : en aidant en amont à la réalisation du cahier de consultation, ou dans un rôle plus technique d'explication des projets, ou dans la sélection des candidats en tant que membre du jury.

3 jurys ont sollicité le CAUE :

- > **Condé-en-Brie** (extension du collège)
- > **La Ferté-Milon** (CLAVAP)
- > **Laon** (Foyer d'accueil)

Le conseil aux professionnels



Le conseil aux commerçants

Le CAUE accompagne les porteurs de projets de devantures commerciales et d'enseignes

Le programme "Action Cœur de Ville" vise à redynamiser les centres villes des villes moyennes, à favoriser le maintien d'activités en cœur de ville et à améliorer les conditions et le cadre de vie de ses habitants. Dans l'Aisne, quatre villes ont rejoint ce programme : Saint-Quentin, Laon, Soissons et Château-Thierry.

En 2019, les villes de Laon et de Château-Thierry ont associé le CAUE à l'élaboration de leur "Charte pour les façades commerciales", dans le but d'aider les projets de devantures commerciales.

Sur ces deux territoires, le CAUE accompagne la mise en œuvre de ce document cadre : à la demande des commerçants ou des élus, un architecte du CAUE rencontre le porteur de projet et lui explique comment les recommandations énoncées dans la Charte peuvent être appliquées, selon la nature de son commerce, la configuration de l'immeuble et l'environnement du magasin.

Rapidement, le CAUE a étendu son conseil aux professionnels fabricants d'enseignes commerciales, soucieux d'intégrer en amont les préconisations de la Charte.

En marge de ces chartes, le CAUE a également accompagné un enseignant pour un commerce à Braine.



Extrait de la Charte façades commerciale de Laon

Le conseil aux établissements scolaires

Le CAUE de l'Aisne accompagne les établissements scolaires dans la définition de leur projet de réaménagement de cour d'école et des abords.

Valorisation du jardin de l'école élémentaire Gilbert Lobjois à Laon

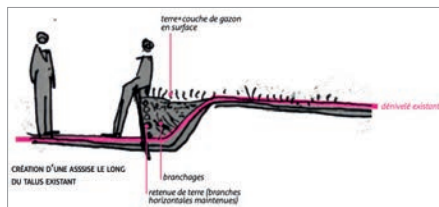
Le CAUE a accompagné l'école dans la définition des actions d'amélioration du cadre de vie dans l'établissement. Une réflexion a été menée sur la valorisation du jardin afin qu'il devienne un réel support pédagogique. Les contraintes économiques, moyens humains et matériels ont été pris en compte.

L'état des lieux des aspects paysagers du site et les orientations vont permettre d'entreprendre un dialogue constructif avec les services de la commune de Laon en charge de l'entretien du site.

Création d'un amphithéâtre de verdure - lycée professionnel agricole d'Aumont

Le CAUE de l'Aisne a été sollicité par la direction du LPA d'Aumont à Coucy-La-Ville, afin de l'accompagner dans sa réflexion autour d'un projet de création d'un amphithéâtre de verdure.

L'équipe du CAUE a mené cette réflexion en tâchant de préserver le caractère singulier et l'authenticité du site en lien avec les paysages qui l'entourent. Quelques orientations d'aménagement et des éclaircissements sur les différentes options de mise en oeuvre ont été présentés.



Images de références pour un amphithéâtre vert

Éléments de la fiche conseil : contexte paysager et proposition d'une création d'assise le long d'un talus

Les partenaires du CAUE



Les réseaux des CAUE

L'Union Régionale des CAUE (URCAUE) Hauts-de-France

Depuis 2016, les 5 CAUE des Hauts-de-France se sont officiellement constitués en Union Régionale. Son siège se situe au CAUE de la Somme, et elle est présidée par M^{me} VANNOBEL.

Au-delà de la simple mutualisation de moyens, la création de l'Union Régionale émane d'une nécessité pour les CAUE de s'unir afin d'être présents à l'échelon régional pour répondre aux enjeux de l'organisation territoriale.

Les équipes des 5 CAUE se sont retrouvés le 18 décembre 2020 en visioconférence pour une journée d'échanges.

En 2020, l'URCAUE a principalement travaillé sur deux actions :

- l'inauguration de l'exposition "Une Région, des Paysages" (voir "La diffusion et l'information" p.53),
- la conférence "Paysages : une région en transition" (voir "La sensibilisation du grand public" p.37)



La Fédération Nationale des CAUE

Depuis plusieurs années le CAUE de l'Aisne adhère à la FNCAUE.

La FNCAUE est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire. Elle assure la représentation et la promotion des CAUE, développe des partenariats au niveau nationale et organise des rencontres, des congrès et des colloques avec ses partenaires. Elle porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

Le CAUE de l'Aisne participe aux groupes de travail proposés par la FNCAUE, notamment ceux des pôles "sensibilisation" et "formation".

En 2020, ces rencontres ont pu se faire principalement à distance :

- > 6 rencontres pour le Pôle Formation,
 - > 3 réunions pour le Pôle Sensibilisation.
- La FNCAUE anime également un groupe "Ville au cinéma" auquel participe le CAUE de l'Aisne.



Rencontre du pôle "sensibilisation" à Paris

Le CAUE associé aux services de l'État

Le CAUE de l'Aisne est sollicité par les services de l'État, en tant qu'expert dans ses domaines.

La commission de conciliation

Cette commission précise les modalités de répartition de la Dotation générale de décentralisation (DGD) - Urbanisme - qui est une aide financière versée aux communes et à leurs groupements dans le cadre de l'élaboration et de la révision de leurs documents d'urbanisme.

Chaque année, une enveloppe financière départementale est répartie par arrêté de la Préfecture de l'Aisne, sur la base d'une proposition de la DDT de l'Aisne et après avis de la commission de conciliation, dont fait partie le CAUE.

La commission des sites

Le CAUE siège à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS), à la demande du Préfet. Cette fonction lui permet d'accompagner les réflexions et d'aider à la décision sur les grands projets du département.

Parmi les projets concernés par cette commission, le développement éolien dans l'Aisne est le plus récurrent.

Le label Architecture Contemporaine Remarquable

Afin de porter un nouveau regard sur le patrimoine bâti non-protégé de moins de cent ans, le Ministère de la Culture a mis en place un Label : Architecture contemporaine remarquable.

Le CAUE travaille en partenariat avec la DRAC pour valoriser cette labellisation.



La gare SNCF de Laon témoigne d'une architecture typique des années 1950/60.

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Présidée par le Préfet, la CDAC de l'Aisne est composée notamment de personnes qualifiées en matière de consommation, de développement durable et d'aménagement du territoire. Trois membres de l'équipe du CAUE y siègent à titre personnel. La commission se prononce sur des projets de création ou d'extension de locaux commerciaux supérieurs à 1000 m².

La DDT de l'Aisne

Le CAUE est régulièrement associé aux réflexions de la Direction départementale des territoires.

En 2020, une convention fixe les orientations de ce partenariat, notamment autour de la sensibilisation et de la formation des élus locaux.

Le CAUE associé aux acteurs du territoire

Le CAUE entretient de nombreux partenariats avec des structures publics ou associatives, avec qui il travaille en réseau sur les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Le Conseil Départemental de l'Aisne

Au même titre que les autres collectivités, le Conseil Départemental peut solliciter le CAUE pour bénéficier de son accompagnement ou mener des actions concertées. C'est le cas pour la Commission d'aménagement foncier (le CAUE siège aux commissions de Thenelles, Ostel, Cierges-et-Sergy) et pour les Mardinales.

SOLIHA Aisne

SOLIHA (SOLidaires pour l'HABitat) est un acteur associatif pour l'amélioration de l'habitat, qui intègre également un Espace Info-Énergie (ADEME). Cette entité et le CAUE de l'Aisne ont souhaité se rapprocher pour coordonner leurs actions.

L'Office Public de l'Aisne et de Laon

Principal bailleur social du département, l'OPAL a conventionné avec le CAUE afin qu'il l'accompagne dans la mise en œuvre de son Plan Stratégique Patrimonial, notamment sur les aspects architecturaux, et dans les phases de consultation.

La Fondation du patrimoine

Le CAUE de l'Aisne et la Fondation du patrimoine Picardie œuvrent de concert pour la valorisation et la restauration du patrimoine bâti ancien. Depuis 2018, le CAUE est membre de la Commission d'attribution du Label pour l'Aisne.

L'ADICA

Depuis 2013, le CAUE de l'Aisne entretient des liens étroits avec l'Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne, en appui de ses missions auprès des communes axonaises.

La Chambre d'agriculture

Le CAUE de l'Aisne et la Chambre d'Agriculture de l'Aisne se sont associés pour accompagner les exploitants agricoles dans leurs projets de constructions de bâtiments d'élevage.

La CAPEB Aisne

La Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment et le CAUE se sont associés afin de se faire le relais des actions de chacun dans les domaines de la sensibilisation et de la formation des professionnels.

L'ALEC du Sud de l'Aisne

Le CAUE participe aux réflexions de l'ALEC du Sud de l'Aisne et contribue au déploiement de la plateforme énergétique.

Le SIRTOM du laonnois

Depuis 2016, le CAUE de l'Aisne accompagne le SIRTOM du laonnois dans son projet Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage.

La SEDA

La SEDA est un partenaire important. Le CAUE est régulièrement associé en amont des projets portés par la SEDA dans le cadre de l'Action Cœur de Ville, ou pour les quartiers durables.

En 2020, le CAUE a été sollicité pour la rénovation d'un immeuble à Château-Thierry.

Rencontres des ingénieries

À l'initiative du CAUE, plusieurs acteurs locaux de l'aménagement porteurs d'ingénierie auprès des collectivités axonaises se sont réunis le mardi 04 février 2020.

L'objectif de cette rencontre était d'échanger sur les modes d'interventions de chacun (échelles, temporalités, natures des missions, types de projet, sujets/thématiques...) de manière à optimiser la coordination de ces structures.

L'Association Vallée du Dolloir

Le CAUE a été sollicité par l'association Vallée du Dolloir pour l'aider à identifier les éléments de patrimoine vernaculaire présents sur son territoire.

Ce recensement a permis d'identifier un patrimoine vernaculaire riche et varié (lavoirs, ponts, calvaires...). Un atlas a été conçu et permet d'illustrer le patrimoine, de le décrire, de le protéger et de le valoriser.



Extrait de l'atlas réalisé sur la Vallée du Dolloir

Ciné Jeune de l'Aisne

Ciné Jeune intervient régulièrement en tant que partenaire ou prestataire de manifestations du CAUE.

En 2020, Ciné-jeune a participé aux Enfants du patrimoine, organisé dans l'Aisne par le CAUE.



Atelier chronophotographie proposé par Ciné-Jeune dans le cadre des Enfants du Patrimoine

Le CAUE associé aux acteurs du territoire

Aisne Avenir

Depuis 2017, Le CAUE de l'Aisne est convié par Aisne Avenir (qui rassemble les chambres consulaires départementales) pour participer au « Cluster Éco-construction et Éco-rénovation » visant à faire émerger une filière biosourcée dans l'Aisne.

Le CPIE

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) des Pays de l'Aisne et le CAUE organisent régulièrement des manifestations ensemble. Par ailleurs, le CAUE et le CPIE figurent respectivement dans le Conseil d'Administration de l'autre.

L'ADREE

Outre les actions menées ensemble depuis longtemps, le CAUE est également sollicité par l'ADREE (Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement) pour accompagner les étudiants stagiaires dans leurs réflexions urbaines, architecturales et paysagères. Par ailleurs, le CAUE et l'ADREE figurent respectivement dans le Conseil d'Administration de l'autre.

Le Club PLUi Grand Amiénois - Picardie

Depuis 2015, l'ADUGA (Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois) anime le Club PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) élargi aux territoires picards. Son objet est de permettre le partage d'expériences et des méthodes de travail.

Le CEREMA

Les CAUE sont régulièrement sollicités par le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) dans le cadre des Rencontres du Développement Durable qu'il organise.

En 2020, l'URCAUE des Hauts-de-France a pu participer à l'animation de deux rencontres dans les Hauts-de-France.



Le CERDD

Le CAUE a signé une nouvelle convention avec le CERDD (Centre Ressource du Développement Durable) basé à Loos en Gohelle (Pas-de-Calais).

Le CERDD développe un réseau d'Ambassadeurs DD (Développement Durable) pour faciliter et accompagner l'engagement dans cette démarche de tous les acteurs.

Une personne du CAUE de l'Aisne a été formée pour rejoindre ce réseau formé de 94 ambassadeurs dans les Hauts-de-France.

Le CRT

En 2020 le CRT Hauts-de-France (Comité Régional du Tourisme), organisateur du label Villes et Villages Fleuris à l'échelon régional, a réalisé une vidéo sur le thème de la gestion différenciée.

La vidéo est animée par les interventions du CAUE de l'Aisne, du CPIE des Pays de l'Aisne et de la commune de Sissonne.

Par ailleurs, le paysagiste conseiller du CAUE participe au jury régional du Label Villes et Villages Fleuris.

L'ADOPTA

En 2020, le CAUE a participé à la préparation d'une conférence sur le thème de la gestion durable des eaux pluviales dans l'espace urbain organisée par l'ADOPTA (Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives). Les paysagistes des CAUE de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme ont été sollicités.



Extraits de la vidéo réalisée par le CRT Hauts-de-France sur la gestion différenciée

L'Établissement Public Foncier Local de l'Oise

Les CAUE de l'Aisne et de l'Oise font partie de la commission d'attribution de la minoration foncière «Valorisation du patrimoine bâti » de l'EPFLO, qui a pour but d'encourager les projets de renouvellement urbain qualitatifs, valorisant le patrimoine.

Cette commission rassemble les architectes conseillers des CAUE ainsi que des professionnels de l'EPFLO. Elle étudie les dossiers de demande de minoration en amont du Conseil d'administration, qui décidera de l'attribution de l'aide.

La sensibilisation du grand public



Les Mardinales

Le CAUE organise et anime les Mardinales aux côtés du Conseil Départemental, Géodomia, du CPIE et de l'ADREE. Chaque mois professionnels, élus ou particuliers sont invités à venir échanger autour d'un thème ayant trait à l'environnement et à l'urbanisme.

En 2020 :

- > 3 Mardinales ont eu lieu à Géodomia,
- > 1 Mardinale à Épaux-Bézu (visite d'un méthaniseur),
- > 4 Mardinales en visioconférences.

La visioconférence, proposée en réponse aux règles de distanciation, a permis de toucher un public élargi et diversifié. Ainsi, en 2020, ce sont près de 350 personnes qui ont ainsi pu assister aux Mardinales.

Le programme des Mardinales de 2020 :

- **En route vers la RT* 2020** : quand la maison passive devient le standard (*Réglementation Thermique)
- **Nouvelle réglementation de la qualité de l'air dans les établissements scolaires**
- **Résilience des territoires** : quelles stratégies locales d'aménagement face aux changements climatiques ?
- **Zéro déchet** : comment la collectivité peut s'engager dans la démarche
- **Gaz à tous les étages** : le développement de la méthanisation sur nos territoires
- **Urbanisme frugal** : vers la zéro artificialisation nette des espaces agricoles et naturels
- **Concertation et pouvoir d'agir**
- **Le réemploi** : la construction et le bâtiment à l'heure de l'économie circulaire

Découvrez les prochaines Mardinales :
www.caue02.com



Mardinale "Gaz à tous les étages : le développement de la méthanisation sur nos territoires" à Épaux-Bézu.



Les événements en association

Les Apér'AUE durables



En 2020, le CAUE de l'Aisne lance les "Apér'AUE durables" : un nouveau format de rencontres itinérantes, en début de soirée. Gratuit est ouvert à tous, c'est un temps d'échange court et convivial sur un thème en lien avec l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement (AUE).

Le 2 juin, le premier "Apér'AUE durable" a eu pour thème le "Réemploi et la seconde vie des matériaux".

Jérôme Bonnin y a partagé son expérience du réemploi pour la restauration de son salon de thé à Guise (*Au Chevalier Baltazar*). Cette rencontre s'est déroulée en visioconférence.

Plate-forme "Arbres remarquables"

Au cours des années 2019 et 2020, cinq partenaires locaux : le CAUE de l'Aisne, l'ANATEF (Association Nationale des Techniciens et Gestionnaires Forestiers Indépendants), le CPIE des Pays de l'Aisne, l'ONF et Qualit'Aisne, ont travaillé sur la thématique des Arbres remarquables.

Leur travail a notamment débouché sur la mise en place d'une plate-forme participative pour inventorier les "Arbres remarquables de l'Aisne".

Une centaine de personnes a assisté au lancement de la plate-forme, le 15 octobre au cinéma de Laon.

(Visio)Conférence "Paysages : une région en transition"

Le 20 octobre, à l'occasion des 20 ans de la Convention européenne du paysage, l'URCAUE et la DREAL des Hauts-de-France, ont organisé une visioconférence à Beauvais, sur la thématique "Paysages : une région en transition".

Bertrand Folléa (paysagiste urbaniste) et Francis Meilliez (professeur émérite) proposent de redéfinir la notion de paysage d'un territoire et des interrelations entre facteurs naturels et humains lors de cette conférence animée par Frédéric Denhez (écrivain et journaliste).

Replay : <https://youtu.be/L30f52NmKTI>

L'exposition réalisée par l'URCAUE des Hauts-de-France : "Une région, des paysages" fut inaugurée lors de cette conférence.



De gauche à droite : Francis Meilliez, Bertrand Folléa, et Frédéric Denhez

Les événements nationaux et européens

Les Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

Le samedi 19 septembre, le CAUE a proposé deux actions :

- une chasse aux photos et un mini Escape Game au Château-fort de Guise,
- une visite de l'exposition sur les pigeonniers de l'Aisne dans les locaux du CAUE à Laon, ainsi qu'une chasse aux photos sur les détails d'architecture de la vieille ville.



Chasse aux photos à Laon "À la recherche des détails d'architecture"

Les Journées Nationales de l'Architecture (JNA)

Le CAUE de l'Aisne participe à la 5^{ème} édition des JNA et à l'événement "Ville au cinéma" en proposant un ciné-Débat tout public, le samedi 17 octobre à Tergnier. Cette journée est initiée par la Fédération Nationale des CAUE et l'ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma).

La projection du film "Chronique d'une banlieue ordinaire" de Dominique Cabrera au cinéma Casino de Tergnier est suivi d'un débat avec deux grands témoins : Aldo Bearzatto (Ville au Cinéma - La fabrique urbaine) et de Sébastien Ducongé (Historien - Archi Pop).



«Chronique d'une banlieue ordinaire»
Un film de Dominique Cabrera

TERGNIER
Ciné-débat
Journées
Nationales de
l'Architecture

samedi 17 octobre 2020
16h00 > projection du film
au Cinéma Casino de Tergnier

suivi d'un débat
entrée libre et gratuite

Infos : 03 23 79 00 03 - info@caue02.com

Organisé par le CAUE de l'Aisne, en partenariat avec le DRAC FOSDR, la FNCAUE, l'URCAUE, CineAide et la ville de Tergnier.

caue caue L'atelier CineAide

40 ans d'Architecture et de Paysage

À l'occasion de ses 40 ans, le CAUE de l'Aisne a réalisé une exposition sur "40 ans d'Architecture et de Paysage dans l'Aisne".

L'année 2020 marque les 40 ans du CAUE de l'Aisne. Pour cet anniversaire, le CAUE a réalisé une exposition rétrospective intitulée "40 ans d'Architecture et de Paysage dans l'Aisne".

Cette dernière présente une sélection de projets ayant marqué la production architecturale, urbaine et paysagère dans le département de l'Aisne de 1980 à 2020.

L'exposition, installée aux Archives Départementales de l'Aisne, fut visible du 25 septembre au 6 novembre.

40 ANS
D'ARCHITECTURE
ET DE PAYSAGE
DANS L' AISNE

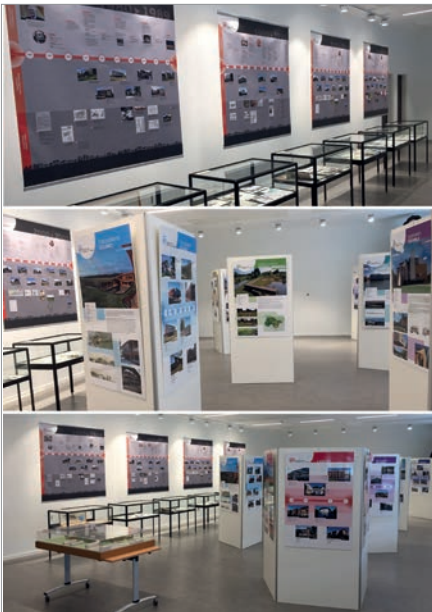
« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

2020 marque les 40 ans du **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)** de l'Aisne. À l'occasion de cet anniversaire, le CAUE propose une exposition rétrospective présentant une sélection de projets qui ont marqué la production architecturale, urbaine et paysagère dans le département de l'Aisne de 1980 à 2020.

QU'EST-CE QU'UN CAUE ?
Le CAUE est un organisme d'adhésion de droit commun créé en 1980 dans le cadre de la loi d'habilitation de 1977. Il a pour objet de promouvoir le cadre de l'habitat en favorisant le dialogue et le développement de l'habitat individuel et collectif. Il a pour mission de promouvoir, de conseiller et de contrôler la qualité de l'habitat en favorisant le dialogue et le développement de l'habitat individuel et collectif.

QUELS SONT SES CHAMPS D'INTERVENTION ?
Le CAUE intervient dans les domaines suivants :
- l'habitat individuel et collectif
- l'habitat collectif
- l'habitat rural
- l'habitat urbain
- l'habitat rural
- l'habitat urbain

LE CAUE DE L' AISNE
Le CAUE de l'Aisne est un organisme d'adhésion de droit commun créé en 1980 dans le cadre de la loi d'habilitation de 1977. Il a pour objet de promouvoir le cadre de l'habitat en favorisant le dialogue et le développement de l'habitat individuel et collectif.



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

1980 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

1985 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

1990 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

1995 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

2000 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

2005 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

2010 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

2015 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

2020 : Le Centre Culturel de Compiègne, conçu par l'architecte Jean Renaudie.

La sensibilisation des scolaires



La sensibilisation en milieu scolaire

Dans les classes ou sur le terrain, le CAUE accompagne les enseignants et les élèves dans la découverte de leur cadre de vie, en lien avec les programmes scolaires.

En 2020, 945 jeunes ont pu développer leur sensibilité pour le paysage, l'habitat, le quartier, le village, le patrimoine bâti et naturel.



Les Enfants du Patrimoine à Sissonne
Sensibilisation paysages et biodiversité



Atelier maquette à Lagny
Sensibilisation sur l'architecture et le cadre de vie

Obtention d'un agrément académique

Par ses missions définies dans la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE est toujours intervenu auprès des établissements scolaires.

Ces dernières années, un agrément a été demandé pour certaines interventions, notamment, pour candidater à l'appel à projet annuel régional "PEPS" (Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation à la culture). C'est pourquoi, en 2020, le CAUE a déposé un dossier de demande d'agrément académique, lequel a été examiné et validé le par le Conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'Enseignement Public. L'agrément est valable pour une durée de 5 ans.

Les Enfants du Patrimoine

3^{ème} édition des "Enfants du Patrimoine" - "Levez les yeux"

Pour la 3^{ème} année consécutive, le CAUE de l'Aisne a participé à l'évènement national des Enfants du Patrimoine, qui se déroule la veille des journées européennes du patrimoine.

En 2020 pour l'Aisne :

- 22 sites partenaires,
- 47 visites et/ou ateliers proposés (dont 3 avec un animateur du CAUE),
- 26 visites sélectionnées,
- 557 élèves accueillis.

Malgré les incertitudes, les enseignants et les partenaires ont répondu avec enthousiasme à cette journée.



Les Enfants du Patrimoine à Sissonne : sensibilisation à la diversité des paysages et à la biodiversité

Cette année, 8 nouveaux sites partenaires ont rejoint cette action :

- > l'association Parchemins de Nature,
- > le château-fort de Guise,
- > le musée de Thiérache,
- > l'Atelier Agriculture Avesnois Thiérache (AAAT),
- > la Tour Quarrée à Coucy-le-Château,
- > la commune de Sissonne,
- > le château d'Arrancy et son parc,
- > la cathédrale de Soissons.

Chaque partenaire a proposé des ateliers ou visites pouvant accueillir de 1 à 8 classes.



Carte des 22 partenaires axonnais pour les Enfants du Patrimoine 2020 et localisation des actions

La sensibilisation en milieu scolaire - écoles

Journée Nationale de l'Architecture dans les Classes - "Levez les yeux"

Pour la 4^{ème} année consécutive, le CAUE a participé à l'action "Levez les yeux" en direction du jeune public. Le vendredi 16 octobre, veille des Journées Nationales de l'Architecture, fut proposé une animation dans la ville de Chauny.

Le matin, deux classes ont pu suivre un parcours "Arts Déco" (avec l'association Arts Déco de Chauny) et l'après-midi, une projection du film "Play time", de Jacques Tati (en partenariat avec l'ADRC) au Cinéma Lumières de Chauny.

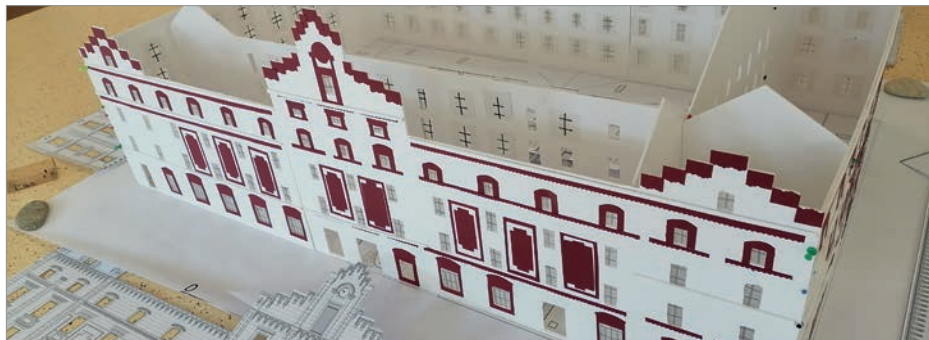
Le CAUE est intervenu pour accompagner une enseignante et sa classe de CM2 sur un projet de maquette du Familistère de Guise.

Cette animation s'inscrivait en continuité d'une visite du Familistère, organisée à l'occasion des Enfants du Patrimoine.

7 séances d'animation en classe furent programmées de janvier à juin 2020. Ce travail de maquette a permis de sensibiliser les élèves à l'urbanisme et à l'architecture.



Parcours "Arts déco" à Chauny dans le cadre de l'action auprès des jeunes "Levez les yeux"



Maquette du familistère réalisée par les élèves de l'école Lobjois de Laon

La sensibilisation en milieu scolaire - collèges

Contrat Départemental Culture et Collège (CDCC)

Dans le cadre d'un CDCC intitulé "*Le patrimoine de la Cité médiévale de Laon*", et à la demande de 2 enseignants en art plastiques et histoire-géographie du collège Léopold Sédar Senghor de Corbeny, le CAUE est intervenu auprès d'une classe de 5^{ème}.

En abordant l'évolution et l'organisation urbaine de la ville de Laon, les élèves étaient amenés à réfléchir aux différents lieux qui structurent la ville, aux bâtiments qui la composent et à l'histoire de son paysage urbain.

L'intervention du CAUE a été programmée en 2 temps :

- 1^{ère} séance à Laon, avec une visite commentée dans la ville après l'étude de différents documents (carte IGN, vues aériennes, plans, photos, gravures...)
- 2^{ème} temps au Collège pour réaliser un plan relief simplifié.

1^{ère} édition du "Prix CAUE des urbanistes en herbe de l'Aisne"

En septembre 2020, le CAUE lança la 1^{ère} édition du "*Prix CAUE des urbanistes en herbe de l'Aisne*". Un concours d'arts plastiques intitulé "*Ville d'aujourd'hui et de demain*", fut proposé aux élèves des collèges de l'Aisne.

L'objectif est la réalisation d'une frise collective d'une frise collective par les collégiens. Invités à l'observation et à la compréhension de leur cadre de vie, les élèves sont amenés à partager leur vision de la ville.

Pour accompagner les enseignants et leurs élèves dans ce concours, deux urbanistes du CAUE sont intervenus dans les classes pour aborder les enjeux actuels et futurs du milieu urbain.

Le jury de ce concours se réunira en 2021 et l'ensemble des frises participantes sera exposé dans les locaux du CAUE.



Exemple de frise collective réalisée par des élèves sur le thème de la ville de demain

La formation



Les formations données

Le CAUE de l'Aisne est organisme formateur, référencé depuis 2017 au " Datadock ".

Pas de formation donnée en 2020 : compte tenu du contexte sanitaire le CAUE a pris la décision de reporter ses projets de formation en 2021.

Par ailleurs, une réforme de la formation professionnelle (QUALIOPI) et des élus (agrément CNEFL) est en cours et amène les CAUE à s'interroger sur leurs pratiques.

Le "Pôle formation" de la Fédération Nationale des CAUE s'est réuni à plusieurs reprises autour de deux axes : la Certification Qualiopi et l'Appel à Projet "Formation".

Concernant la Certification QUALIOPI, les échanges ont permis d'identifier les questions clés, les problématiques et les pistes de réflexion relative à la mission de formation portée par les CAUE. Ce travail permet de mesurer la pertinence d'une Certification des CAUE pour la formation. Un audit sera réalisé en 2021 auprès des CAUE adhérents.

Concernant l'Appel à Projet "Formation", le CAUE de l'Aisne a proposé deux formations internes au réseau des CAUE, portant respectivement sur l'exploitation des outils du numériques et de l'audiovisuel (usage de la vidéo pour l'information et la sensibilisation, optimisation du format webinaire / visioconférence...) et sur la documentation.

Ces deux propositions ont été retenues par la Fédération Nationale des CAUE, et seront mises en place en 2021.



Illustration Formation "Initiation aux outils audiovisuels" proposée en 2021 dans le cadre des formations PQB1

Les formations suivies

Afin de mieux répondre aux missions qui lui sont confiées, l'équipe du CAUE a été amenée à suivre plusieurs formations.

- Formation " Travailler en réseau avec S'PASS Territoires "

14 et 15 janvier (Angers) - organisée par le CAUE 59 et le CAUE 01

- Formation " Le confort acoustique dans les bâtiments en bois "

12 mars (Laon) - organisée par Fibois Hauts-de-France/Projet Forma Wood

- Formation Ambassadeurs Développement Durable

12 juin (Loos-en-Gohelle) - organisée par le Cerdd

- Formation Urbanisme Climat Energie

1^{er} et 2 octobre (Paris) - organisée par la FNCAUE

- Formation " Palo Alto "

8 et 9 octobre - organisée par le CAUE 27

> **Ambassadeur du Développement Durable / Promotion 2020**

Les Ambassadeurs du Développement durable forment un réseau animé par le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) depuis 2010 dans les Haut de France. Issus de différents horizons professionnels, ils sont formés et accompagnés par le Cerdd pour conduire des interventions pédagogiques en lien avec le Développement durable.

Une personne de notre équipe a suivi cette formation pour devenir Ambassadrice DD :

- **Habitat et précarité énergétique** (le 12 mai)

- **Histoire et philosophie des déchets** (le 19 mai)

- **Protection de la ressource en eau potable** (le 25 mai)

Sa première intervention en tant qu' Ambassadrice se déroula le 30 novembre 2020 auprès de la Mission locale de St Quentin, en binôme avec l'ALEC du Sud de l'Aisne.

La diffusion et l'information



La diffusion culturelle : le concours photo

Éveiller à l'architecture et aux paysages, c'est essayer de faire naître un autre regard sur notre cadre de vie. Les concours photos contribuent à développer la participation des publics et leur intérêt sur ce qui les entoure.

"Arbres remarquables"

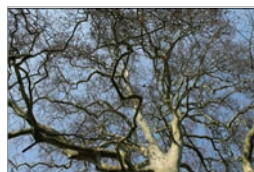
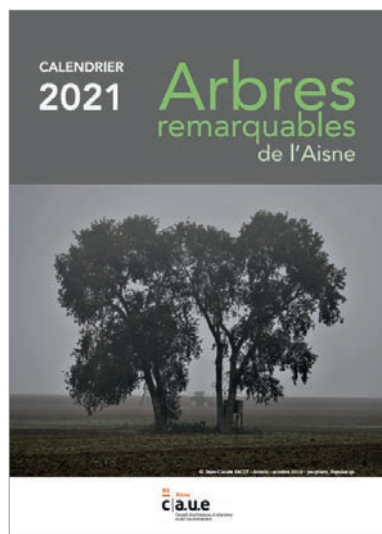
Lancé en octobre 2019, le concours photo "Arbres remarquables" s'est poursuivi jusqu'en septembre 2020.

Sur une durée de 12 mois, une vingtaine de personnes a participé au concours. Au total, 104 clichés ont été collectés.

Le jury, composé de paysagistes, naturalistes et spécialistes de la photographie a sélectionné les 13 photos lauréates qui illustrent un calendrier 2021 intitulé "Arbres remarquables de l'Aisne".

La remise des prix a eu lieu le 15 octobre au cinéma de Laon, lors d'une soirée sur le thème des Arbres remarquables qui a réunie une centaine de personnes. Cette soirée a été organisée en partenariat avec l'ANATEF, le CPIE des Pays de l'Aisne, l'ONF et Qualit'Aisne.

(Plus d'info p.37)



Crédit photo de couverture : Jean-Claude BACOT / Crédit photo (de haut en bas et de gauche à droite) : Annick ETIENNE, Jean-Claude BACOT, Michel GRAS, Marie-Anne GACH, Dany BAYARD, Gérard MONSIEUR

La diffusion culturelle : les expositions

Le CAUE propose toute l'année des expositions libres et gratuites, dans ses locaux. En 2020, deux expositions ont été présentées :

> **"I wood build - Tome 2" (février - mars)**
- réalisée par *Fibois Hauts-de-France*.
L'exposition détaille plusieurs projets érigés dans les Hauts-de-France à partir de ressources forestières locales.

> **"Les pigeonniers de l'Aisne" (19 et 20 septembre)** - réalisée par le *CAUE de l'Aisne*. Voyage dans le département à la découverte des pigeonniers.



Ces dernières années, le CAUE de l'Aisne a également réalisé quelques expositions qu'il vous est possible d'emprunter :

> **"Les pigeonniers de l'Aisne"**

Cette exposition, réalisée en 2013, propose un voyage dans le département et dans le temps, à la découverte des colombiers et des pigeonniers : leurs histoires, leurs typologies, ainsi que quelques beaux exemples axonnais.

Composition : 11 panneaux format A0

> **"Les Paysages de l'Aisne"**

Cette exposition, réalisée en 2016, présente les 13 entités paysagères identifiées dans notre département. Elle est issue de "l'Inventaire des Paysages de l'Aisne".

Composition : 14 panneaux format A0

> **"40 ans - 40 lieux"**

Cette exposition, réalisée en 2017, propose une lecture de 8 paysages identitaires de notre département. Elle est extraite de l'initiative de l'Union Régionale des CAUE pour les 40 ans de la Loi sur l'Architecture : "40 ans - 40 lieux".

Composition : 16 panneaux format A0

Egalement un exposition réalisée par l'URCAUE des Hauts-de-France :

> **"Une région, des paysages"**

Réalisée en 2020, cette exposition s'inscrit en continuité de l'action "40 ans - 40 lieux" et propose une approche des paysages de la région à travers 6 thèmes qui façonnent le paysage des Hauts-de-France (relief, eau, cultures, guerre, industrie, l'habiter).

Composition : 8 panneaux format A0 ou 8 panneaux kakemono.

La communication digitale

Le site Internet

Pour son nouveau site internet lancé début 2020, le CAUE de l'Aisne a choisi de rejoindre la plateforme participative du cadre de vie "S'PASS Territoires" développée par le CAUE du Nord.

Outre son graphisme résolument moderne et ses importantes capacités, notre site offre de nouvelles fonctionnalités, telles l'accès à la base documentaire, ou encore l'Observatoire du cadre de vie.

150 ouvrages ont été inventoriés dans la médiathèque du site durant l'année 2020.



<https://www.caue02.com/>

Facebook

Le CAUE alimente son réseau social régulièrement. Vous pouvez y retrouver les actualités du CAUE de l'Aisne et les événements à venir.

1623 personnes sont abonnés à la page Facebook du CAUE de l'Aisne.



CAUE de l'Aisne

<https://fr-fr.facebook.com/ConseilAUE02/>

La chaîne You Tube

Le CAUE a créé sa chaîne You Tube en avril 2020 suite à la première Mardinale organisée en visioconférence.

La chaîne You Tube permet de sensibiliser aux thématiques abordées par le CAUE au delà du temps de l'action. 717 personnes ont pu (re)visionner les visioconférences animée par le CAUE de l'Aisne.



CAUE de l'Aisne

<https://www.youtube.com/channel/UCfjsSxyra1hkumYgswS1qyg>

Les supports de communication

La lettre d'information

Le CAUE propose une lettre d'information sur les actions du CAUE de l'Aisne et de ses partenaires.

Vous pouvez vous inscrire à la lettre d'information du CAUE en envoyant un mail sur l'adresse info@caue02.com

Les affiches

Le CAUE de l'Aisne a diffusé aux mairies et sièges d'EPCI deux affiches en format A3 pour informer les particuliers sur les permanences du CAUE (conseil gratuit en architecture et conseil en paysage).

> Vous êtes élu ?

N'hésitez-pas à demander l'envoi de ces affiches pour informer vos habitants sur les conseils gratuits du CAUE.



SIGLES & ACRONYMES

- AAAT** : Atelier Agriculture Avesnois Thérache
- ADEME** : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- ADCL** : Association pour le Développement Culturel Laonnois
- ADICA** : Agence Départementale d'Ingénierie pour les Collectivités de l'Aisne
- ADOPTA** : Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives
- ADRC** : Agence pour le Développement Régional du Cinéma
- ADREE** : Association pour le Développement de la Recherche et de l'Enseignement sur l'Environnement
- ADUGA** : Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois
- ALEC** : Agence Locale de l'Energie et du Climat
- ANATEF** : Association Nationale des Techniciens et Gestionnaires Forestiers Indépendants
- ASPAM** : Association de Sauvegarde du Patrimoine de l'Aisne Méridionale
- CAPEB** : Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment
- CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
- CDAC** : Commission Départementale d'Aménagement Commercial
- CDCC** : Connat Départemental Culture et Collège
- CDNPS** : Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites
- CEREMA** : Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
- CERDD** : Centre Ressource du Développement Durable
- CFA** : Centre de Formation d'Apprentis
- CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- CRT** : Comité Régional du Tourisme
- DDT** : Direction Départementale des Territoires
- DGD** : Dotation Générale de Décentralisation
- DRAC** : Direction Régional des Affaires Culturelles
- DREAL** : Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- ENSAPL** : Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille
- EPCI** : Etablissement public de coopération Intercommunale
- EPFLO** : Etablissement Public Foncier Local de l'Oise
- FNCAUE** : Fédération Nationale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
- JEP** : Journées Européennes du Patrimoine
- JNA** : Journées Nationales de l'Architecture
- LPA** : Lycée Professionnel Agricole
- ONF** : Office National des Forêts



OPAL : Office Public de l'Aisne et de Laon

PEPS : Parcours d'Education, de Pratique et de Sensibilisation à la culture

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIG : Système d'Information Géographique

SIRTOM : Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

SOLiHA : SOLIdaires pour l'HABitat

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture

URCAUE : Union Régionale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

VVF : Villes et Villages Fleuris

PHOTOS DE QUATRIÈME DE COUVERTURE (de haut en bas et de gauche à droite) :

CONSEIL AUX PARTICULIERS - Conseil au CAUE d'un architecte

SENSIBILISATION AUX SCOLAIRES - Les Enfants du Patrimoine à Sissonne

DIFFUSION ET L'INFORMATION - Photo reçue lors du concours photo "Arbres remarquables"

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC - Photo de l'exposition "40 ans d'Architecture et de Paysage dans l'Aisne"

DIFFUSION ET L'INFORMATION - Affiche sur les conseils en paysage

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC - Conférence "Paysages : une région en transition"

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC - Visite d'un méthaniseur à Épaux-Bézu / Mardinate du 8 septembre 2020

PARTENAIRES DU CAUE - Vidéo "Gestion différenciée" réalisée par le CRT Hauts-de-France

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC - Photo de l'exposition "40 ans d'Architecture et de Paysage dans l'Aisne"

NOTES :

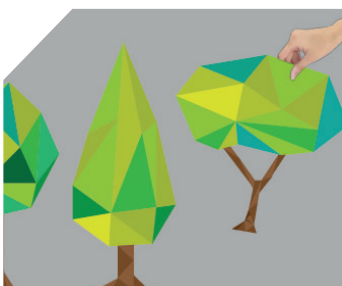
Conception et réalisation : CAUE de l'Aisne



© Marie-Anne CACH



MO : Thienot – Ballan – Zulaica



© CRT Hauts-de-France



MO : Base Paysagistes

02

Aisne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

CAUE de l'Aisne

34 rue Sérurier 02000 LAON

Tél. : 03 23 79 00 03

Courriel : info@caue02.com

Site Internet : www.caue02.com

Facebook : CAUE de l'Aisne